

## Fiche de registre

Description du traitement	
Nom / sigle	EVACPCE1
N° / REF	
Date de création	01/09/18
Mise à jour	

Acteurs	Nom	Adresse	CP	Ville	Pays	Tel
Responsable du traitement	MEN/DEPP-B2	61-65 rue Dutot	75015	Paris	France	01.55.55.77.30

Finalité(s) du traitement effectué	
Finalité	Evaluation des élèves de classes de CP et de CE1 (début de CP, milieu de CP et début de CE1) dans les domaines du français et des mathématiques afin de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un diagnostic de compétences de chaque élève et de favoriser l'élaboration de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins des élèves
Finalité statistique (OUI / NON)	Oui

Mesures de sécurité	
Mesures de sécurité techniques	La DEPP fournit aux directeurs d'école la liste des login et mots de passe qui permettent d'accéder au portail de saisie et de restitution. Les directeurs d'école sont chargés de distribuer ces login et mots de passe aux enseignants des classes évaluées. Ces login et mot de passe sont créés par la DEPP, pour chacune des classes identifiées dans le système d'information Onde. La correspondance entre les login et les classes n'est connue que de la DEPP. Les élèves sont identifiés informatiquement par des « codes neutres » indépendants de tout autre identifiant. Lorsque les directeurs et les enseignants se connectent au portail de saisie et de restitution, un système de Webservice, développé par la DEPP, envoie une demande d'information aux serveurs de la DEPP afin de remplacer les codes neutres des élèves par leurs noms et prénoms. La correspondance entre les codes neutres et les informations des élèves ne sont connues que de la DEPP. Le portail de saisie et de restitution a été développé par la société OAT selon les procédures de leur marché d'hébergement. Les données présentes sur le portail ne contiennent que les réponses aux items des évaluations, sans possibilité de retrouver l'identité des élèves. Les données du portail (login, mots de passe et résultats aux items) sont ensuite récupérées et traitées par la DEPP.

## Fiche de registre

### Mesures de sécurité organisationnelles

Tous les postes concernés sont localisés dans les locaux de la DEPP. L'accès à ces locaux est limité et conditionné à l'utilisation d'un badge d'accès nominatif. Les postes informatiques utilisés sont protégés au démarrage par un mot de passe. Chaque utilisateur saisit un couple identifiant / mot de passe lui permettant d'accéder aux répertoires qui lui sont autorisés et contenant les fichiers.

Les serveurs sont hébergés dans un centre de données sécurisé, avec accès par badge et gardiennage.

La sauvegarde s'effectue à fréquence quotidienne (incrémentale) et hebdomadaire (complète). Les supports de sauvegarde sont stockés en interne et chez un prestataire (Iron Mountain). La télémaintenance des matériels n'est pas autorisée. Les interventions de maintenance sur les logiciels de l'environnement de production se font sous le contrôle du chef d'exploitation.

Tous les agents de la DEPP signent un engagement de confidentialité à leur arrivée au ministère.

Personnes concernées	Liste ou catégories de données traitées - Y compris Données de connexion (adress IP, logs, etc.)	Destinataires	Délai d'effacement
<b>Elèves de CP et de CE1 (France métropolitaine + DOM + COM)</b>	Données d'identification : identifiant interne	DEPP	Ces données sont conservées jusqu'à l'expiration d'un délai de 5 ans après la sortie de l'élève du système scolaire
	Données d'identité : nom et prénom	DEPP Directeurs d'école	Ces données sont conservées jusqu'à la fin de l'enquête et au plus tard un an après la date de passation de l'enquête
	Réponses aux questionnaires d'évaluation Résultats des évaluations	Enseignants	Ces données sont conservées à des fins pédagogiques jusqu'à la fin de l'année de CE1
		DEPP Les organismes de recherche et les chercheurs, ayant conclu une convention avec le ministère, après application d'un traitement rendant impossible l'identification directe ou indirecte des personnes concernées	Ces données sont conservées à des fins statistiques jusqu'à l'expiration d'un délai de cinq ans après la sortie de l'élève du système scolaire puis sont anonymisées.
<b>Enseignants</b>	Données de connexion : identifiants et mot de passe	DEPP Directeurs d'école	Ces données sont conservées jusqu'à la fin de l'enquête et au plus tard un an après la date de passation de l'enquête
	Logs de connexion et adresse IP	DEPP	Ces données sont conservées jusqu'à l'expiration d'un délai de 3 mois après la date de passation de l'enquête

**Fiche de registre**

<b>Tranferts hors UE</b>	<b>Destinataire</b>	<b>Pays</b>	<b>Type de Garanties</b>	<b>Lien vers le doc</b>
<b>Organisme destinataire 1</b>				
<b>Organisme destinataire 2</b>				
<b>Organisme destinataire 3</b>				